

# COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION



MULTIPRÉVENTION est un organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail. Nos formations sont admissibles dans le cadre de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Une attestation est remise à chaque participant.

## COÛT

### Formations en entreprise :

Groupes de 5 à 15 participants.

Pour les groupes de plus de 15 participants, des frais de 50\$ par participant supplémentaire s'appliquent.

### Prix de groupe :

Voir les formations au catalogue.

	Secteur	Hors secteur connexe*	Hors secteur
<b>Frais de déplacement</b>	Aucun	En sus	En sus

\* Entreprises dont l'une de ses filiales est membre de MultiPrévention.

### Formation en séance publique :

	Secteur	Hors secteur connexe*	Hors secteur
<b>Frais</b>	45 \$	90 \$	90 \$

\* Entreprises dont l'une de ses filiales est membre de MultiPrévention.

## FACTURATION

Suite à la formation, les attestations et la facture sont envoyées par la poste. Les taxes sont en sus.

## POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REPORT

### Pour les formations en entreprise

L'entreprise qui annule sans préavis (habituellement 48 heures pour éviter le déplacement et les frais afférents) et sans motif raisonnable sera facturée à raison de 300 \$ par demi-journée de travail perdue par le conseiller. Cette politique s'applique même si la formation est offerte gratuitement.

### Pour les formations en session publique

Un préavis de 48 heures est exigé pour annuler sans frais une inscription en séance publique. La substitution de participants est acceptée en tout temps. Une entreprise qui n'a pas donné de préavis et que le participant ne se présente pas sera facturée pour le montant complet.

MultiPrévention se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants n'est pas suffisant.

**POUR INFORMATIONS OU INSCRIPTION**  
**[multiprevention.org](http://multiprevention.org) ou 450 442-7763**